

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 V. 542 Vœu relatif aux réorganisations menées par La Poste dans certains bureaux du 18^e arrondissement.

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu relatif aux réorganisations menées par La Poste adopté par le Conseil du 18^e arrondissement le 25 novembre 2019 ;

Considérant que La Poste va effectuer plusieurs réorganisations dans certains bureaux du 18^e arrondissement au début de l'année 2020 ;

Considérant que sur le secteur regroupant les bureaux de Bichat, Boinod et Duhesme, la réorganisation prévoit la suppression de deux postes de guichetier·e·s ;

Considérant qu'il est aussi prévu la suppression du guichet financier au bureau Duhesme ;

Considérant que la fermeture de ce guichet va provoquer un déport sur d'autres bureaux comme Boinod ou Montmartre, entraînant ainsi une trop grande concentration d'usager·e·s dans ces bureaux ;

Considérant qu'une concentration aussi importante met en difficulté les agent·e·s et qu'elle peut conduire parfois à des incivilités de la part des usager·e·s ;

Considérant les suppressions d'un poste de guichetier·e et d'un poste de cadre dans les bureaux du secteur Château Rouge / La Goutte d'Or ;

Considérant la décentralisation du centre de distribution Rue Duc sur trois îlots situés à Cap 18, Lamarck et au centre de tri La Chapelle ;

Considérant que cela favorise les tournées mixtes au détriment des tournées matinales et que cela retarde la distribution du courrier ;

Considérant que ces retards font l'objet de plaintes de la part des habitant·e·s, mais aussi des commerçant·e·s et autres professionnel·le·s exerçant dans l'arrondissement et que cela les impacte de façon négative dans l'exercice de leurs fonctions ;

Considérant que La Poste veut multiplier ce type d'îlots sur le territoire parisien et mettre en place de plus en plus de tournées mixtes ;

Considérant le projet depuis trois ans de regrouper des bureaux, comme Boinod et Duhesme, en un seul, dans le but de faire des économies au détriment du service public ;

Considérant que les élu·e·s du groupe communiste ont été interpellé·e·s par les organisations syndicales et des agent·e·s de La Poste à propos de tous ces sujets ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Danièle Premel, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris intervienne auprès de La Poste pour que celle-ci maintienne les postes menacés, maintienne le guichet bancaire du bureau Duhesme et favorise les tournées matinales, tout ceci afin de garantir au mieux la qualité du service public.